



DFI a mis au point un ensemble complet de directives liées aux meilleures pratiques, afin d'aider les pays à surveiller et à analyser leurs flux de capitaux privés. Les projets de pays impliquent une séquence complexe de tâches. Leur point de départ suppose de maîtriser les normes et codes internationaux liés à la BdP, ainsi qu'à l'actif et au passif étrangers (APE). À partir de là, les pays peuvent élaborer ou adapter les questionnaires avec des contrôles de qualité intégrés ; identifier et utiliser des sources de données hors enquêtes complémentaires pour combler les manques ou recouper les données ; utiliser un logiciel pour stocker, vérifier et analyser les données ; actualiser les données par extrapolation en cas de manques ; préparer des séries chronologiques et des estimations plus fréquentes ; et enfin, produire une analyse détaillée et des recommandations de politiques à l'intention des dirigeants clés.

Ces pages renvoient à des supports destinés à soutenir les Groupes de travail nationaux dans chaque domaine. Ces supports sont divisés comme suit :

- [Codes, concepts et définitions \(APE\)](#)
- [Questionnaires sur l'APE](#)
- [Sources hors enquêtes](#)
- [Perceptions des investisseurs et RSE](#)
- [Logiciel](#)
- [Enregistrement, échantillonnage, séries chronologiques, estimations trimestrielles](#)
- [Analyse et politique](#)

Derniers travaux accomplis par DFI dans ce domaine:

[Août 2011 - Wilson Phiri, diplômé du Programme du MEFMI sur les CPE](#)

